



Plan d'action gouvernemental
visant la lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale 2024-2029

MOBILISER. ACCOMPAGNER.
PARTICIPER.

Alliance pour la solidarité - Estrie

Plan d'action régional concerté

TABLE DES
MRC DE L'ESTRIE

RÉDACTION

Martine L'Heureux, Table des MRC de l'Estrie

AVEC LA CONTRIBUTION DE :

- Mylène Rioux, Corporation de développement communautaire de Sherbrooke
- Roxanne Leduc-Hamel, Ville de Sherbrooke
- Maxime Privé, Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook
- Mariana Garcia Flores, Table de développement social de Memphrémagog
- Emmanuelle Pelchat, Corporation de développement communautaire des Sources
- Mélissa St-Amour, MRC des Sources
- Diego Scalzo, Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François
- Sylvain Lessard, Carrefour jeunesse-emploi (CJE) du Haut-Saint-François
- Veronick Beaumont, MRC du Haut-Saint-François
- Tania Szymanski, MRC de Brome-Missisquoi
- Karine Filiatrault, MRC de La Haute-Yamaska
- Marlène Bachand, Corporation de développement communautaire du Granit

ET LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES LOCAUX DES INSTANCES LOCALES DE CONCERTATION

- Comité de concertation local du FQIS (Granit)
- Concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CSIS) (Coaticook)
- Concertation sherbrookoise de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (CSLPES) (Ville de Sherbrooke)
- Concertation des membres de la CDC du Val-Saint-François
- Table d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Les Sources)
- Table de développement social de Memphrémagog
- Table de développement Haute-Yamaska
- Réseau de développement social de Brome-Missisquoi
- Solidarité Haut-Saint-François

LISTE DES ACRONYMES

CDC : Corporation de développement communautaire

ESD : Entente sectorielle de développement

FQIS : Fonds québécois d'initiatives sociales

MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MES : ministère de l'Enseignement supérieur

MIFI : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MRC : Municipalité régionale de comté

PAGIEPS : plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale

TME : Table des MRC de l'Estrie

Déposé au conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie le 17 avril 2025

TABLE DES MATIERES

Mise en contexte	4
Transition et implantation d'une concertation régionale en développement social et des communautés	5
Fonctionnement, mobilisation et concertation	6
Structure de gouvernance de l'Alliance pour la solidarité	6
Mobilisation et concertation avec des acteurs régionaux et locaux.....	8
Participation et adaptation des actions avec les personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.....	8
Rayonnement régional et local de l'Alliance pour la solidarité	9
Indicateurs relatifs à la concertation et à la réussite des projets	9
État de la situation.....	10
Répartition du FQIS et sélection des initiatives	11
Répartition du FQIS en Estrie	12
Dépôt et sélection des initiatives	13
Plan d'action régional concerté	15
Régional - Table des MRC de l'Estrie – priorité d'action FQIS	16
Territoire du Granit – priorités d'action FQIS	17
Territoire de Memphrémagog – priorités d'action FQIS	19
Territoire du Val-Saint-François – priorités d'action FQIS	24
Territoire de Brome-Missisquoi – priorités d'action FQIS	27
Territoire de Coaticook – priorités d'action FQIS	29
Territoire du Haut-Saint-François – priorités d'action FQIS.....	34
Territoire des Sources – priorités d'action FQIS.....	36
Territoire de la Ville de Sherbrooke – priorités d'action FQIS.....	39
Territoire de La Haute-Yamaska – priorités d'action FQIS	43

MISE EN CONTEXTE

Le plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mobiliser, accompagner, participer, 2024-2029 (PAGMAP) est le quatrième plan déposé au Québec depuis l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2003. Pour rappel, les précédents plans sont :

1. Le plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2010 ;
2. Le plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 (PAGSIS) ;
3. Le plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS).

La région de l'Estrie poursuit, pour ce quatrième plan, son approche de décentraliser les pouvoirs et les responsabilités en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette approche, appréciée par les MRC et les partenaires locaux, se base sur la confiance accordée aux instances de concertation locale pour effectuer le travail de mobilisation. Ce modèle respecte également les capacités d'agir et les spécificités des territoires et demeure en cohérence avec la vision du développement régional de la région.

Les MRC et leur conseil des maires sont impliqués depuis 2010 dans la mise en œuvre des divers plans, notamment au niveau de l'entérinement des plans d'action et des initiatives locales. Leurs implications ont permis d'être davantage sensibilisés aux enjeux de pauvreté, d'avoir une meilleure compréhension du développement social et des communautés, de se rapprocher du secteur communautaire et plus spécifiquement, de reconnaître leur rôle et leur contribution auprès des personnes les plus vulnérables. Au niveau régional, la Table des MRC de l'Estrie est d'ailleurs le mandataire de l'Alliance pour la solidarité depuis 2017.

À travers la mise en œuvre des divers plans de lutte contre la pauvreté, quelques principes forts sont ressortis comme étant des particularités du modèle estrien :

- **L'approche souple et modulée** : Les grandes orientations, les processus et les outils communs sont déterminés au régional pour ensuite être appliqués au local en respectant les capacités d'agir et les spécificités des territoires. Ces derniers précisent les modalités de leurs fonctionnements, leurs stratégies d'investissement et leurs priorités locales.
- **L'autonomie des territoires** : Les territoires et les acteurs locaux sont les mieux placés pour identifier les priorités d'action, les besoins et les solutions à mettre en place afin de lutter, de façon efficiente et efficace, sur la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes (sociales, économiques, etc.).
- **La concertation intersectorielle** : La concertation intersectorielle est ancrée dans les pratiques au niveau local et régional, ce qui permet de proposer et de développer des stratégies d'actions appropriées.

Bilan et apprentissages du PAGIEPS

La vision régionale basée sur une approche de concertation territoriale, le modèle de répartition des sommes du FQIS au niveau local, le rôle et le leadership exercé par les concertations locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'identification de leurs priorités locales figurent parmi les principaux éléments appréciés de l'entente 2017-2023.

Parmi les principaux apprentissages à retenir, citons le besoin d'uniformiser certains processus et outils transmis aux territoires, des rôles et responsabilités des diverses parties prenantes, dont l'implication des MRC et des élus dans leur rôle de partenaire de la démarche locale, le rôle du régional dans l'arrimage avec les partenaires régionaux concernés et le rayonnement de l'Alliance pour la solidarité.

Par ailleurs, un des changements majeurs apportés à la fin du PAGIEPS et appréciés par les partenaires concerne la gouvernance partagée entre le mandataire et une autre organisation qui assurait la coordination régionale. Ce fonctionnement avait contribué à multiplier les paliers de communication ou de suivi entre le niveau local et régional. À la fin de l'entente, le mandataire a intégré le rôle de la coordination de l'Alliance pour la solidarité au sein de son équipe permanente afin, notamment, de mieux arrimer la concertation et la collaboration avec les territoires, en cohérence avec sa vision du développement régional.

Transition et implantation d'une concertation régionale en développement social et des communautés

Entre mars 2023 et octobre 2024, les membres de l'Alliance ont entrepris de faire un bilan de leurs pratiques au niveau local et régional afin de relever les bons coups et les apprentissages, en préparation au prochain plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il faut également mentionner qu'il s'agira de la première Alliance pour la solidarité à neuf territoires depuis l'accueil des deux nouvelles MRC en Estrie, soient les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi en 2021. L'Alliance a donc invité les représentants de ces territoires aux rencontres régionales de planification et de préparation, même si ces derniers étaient encore dans l'Alliance montréalaise. Leur implication durant cette période de transition a permis de construire des liens, d'apprendre à mieux connaître le processus et le fonctionnement en Estrie et d'harmoniser les pratiques.

Au niveau du développement régional, sept nouvelles priorités régionales élaborées dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT) ont été adoptées et débiteront en 2025. Plus spécifiquement en développement social, la Table des MRC de l'Estrie, en collaboration avec les 9 MRC et cinq ministères (MAMH, CIUSSS de l'Estrie-CHUS, Services Québec, MES et MIFI) ont signé une entente sectorielle en développement social et des communautés pour la période 2024-2029. L'objectif principal de l'entente vise à « *favoriser la concertation et la planification des actions en matière de développement social et des communautés pour accroître la mise en place d'initiatives communes des acteurs et des instances locales et régionales.* » Il s'agit d'une première expérience dans ce type d'entente en développement social pour la région de l'Estrie.

Les 9 MRC, la TME et le MAMH ont également signé une nouvelle entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes avec le Secrétariat à la condition féminine pour la période 2025-2029.

Il y a donc une opportunité d'arrimer les plans d'action, les démarches territoriales et d'impliquer les partenaires locaux et régionaux autour de stratégies communes et d'une vision du développement social et des communautés. En ce sens, le début et la durée des ententes ont été harmonisés avec le nouveau plan de lutte contre la pauvreté, les personnes représentant les territoires et les principaux partenaires impliqués dans les ententes sont, autant que possible, les mêmes pour suivre les travaux et faciliter ainsi

la planification et la collaboration. Enfin, la Table des MRC de l'Estrie est le mandataire des trois ententes (Alliance pour la solidarité, ESD en développement social et des communautés, ESD en matière d'égalité entre les femmes et les hommes) et une ressource permanente en assure la coordination.

FONCTIONNEMENT, MOBILISATION ET CONCERTATION

Structure de gouvernance de l'Alliance pour la solidarité

En Estrie, la gouvernance est répartie entre une structure régionale et une structure territoriale, dont les rôles et responsabilités sont définis et partagés. Le partenaire signataire et fiduciaire de la convention est la Table des MRC de l'Estrie et les 9 MRC, en plus d'être signataires, sont les partenaires locaux de l'entente. Chaque MRC a désigné une instance locale de concertation pour développer des stratégies locales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces stratégies sont basées sur la mobilisation, la concertation et la mise en commun des ressources des partenaires concernés, et élaborées à partir d'une analyse des besoins et du potentiel des milieux. La composition des instances locales de concertation permettra de garantir une planification et une mise en œuvre transversale des divers secteurs (éducation, communautaire, municipale, emploi, santé et services sociaux, etc.).

Afin de soutenir cette instance, un organisme désigné en assure la coordination, anime le milieu autour des questions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et également, identifie les solutions les plus porteuses, en collaboration avec le milieu municipal. Majoritairement, ce sont des CDC, Table de développement social ou autres organismes du milieu qui occupent ce rôle essentiel, en collaboration avec leur MRC. Ce réseau de partenaires est essentiel pour la Table des MRC de l'Estrie dans le déploiement de l'Alliance pour la solidarité.





MRC de Coaticook

Concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CSIS)

Coordination : Corporation de développement communautaire de Coaticook

MRC des Sources

Table d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Coordination : Corporation de développement communautaire des Sources

MRC du Val-Saint-François

La concertation des membres de la CDC du Val-Saint-François

Coordination : Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François

MRC du Granit

Comité de concertation local du FQIS

Coordination : Corporation de développement communautaire du Granit

MRC du Haut-Saint-François

Solidarité Haut-Saint-François

Coordination : Carrefour jeunesse-emploi (CJE) du Haut-Saint-François

MRC de La Haute-Yamaska

Table de développement Haute-Yamaska

Coordination : Table de développement Haute-Yamaska

MRC de Memphrémagog

Table de développement social de Memphrémagog

Coordination : Table de développement social de Memphrémagog

MRC de Brome-Missisquoi

Réseau de développement social de Brome-Missisquoi

Coordination : MRC de Brome-Missisquoi

Ville de Sherbrooke

Concertation sherbrookoise de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (CSLPES)

Coordination : Ville de Sherbrooke

L'implication et les rôles de chacune des principales parties prenantes ont ainsi été clairement définis avec les membres de l'Alliance pour la solidarité.



Mobilisation et concertation avec des acteurs régionaux et locaux

La Table des MRC de l'Estrie cherche à établir une concertation régionale quant aux stratégies à déployer pour s'assurer que les interventions qui seront soutenues soient bien ancrées dans les communautés et répondent aux priorités que celles-ci ont établies dans le respect de leurs spécificités. Pour ce faire, la collaboration et la mobilisation avec des territoires, des acteurs régionaux et ministériels pourront se développer à travers l'ESD en développement social et des communautés. Les partenaires signataires travailleront ainsi autour d'enjeux communs qui prendront en considération la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Des arrimages seront certainement possibles puisque les priorités qui ressortent pour l'Alliance (sécurité alimentaire, logement, services de proximité, littératie et réussite éducative, santé mentale et physique, etc.) figurent aussi parmi les enjeux préliminaires de l'ESD en développement social et des communautés. Les équipes de la Santé publique, du MAMH et de Services Québec étant déjà impliquées dans les deux ententes, ils pourront contribuer à renforcer cette concertation régionale entre l'Alliance pour la solidarité et la concertation régionale formée à travers l'ESD.

Au niveau local, une diversité de partenaires (communautaire, scolaire, santé et services sociaux, municipaux, économique, culturel, politique, petite enfance, jeunesse, aînés, immigration, entreprise d'économie sociale, alimentaire, habitations, etc.) est déjà engagée depuis de nombreuses années dans les instances locales de concertation de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces membres s'impliquent dans la gouvernance et la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité à divers niveaux :

- Définir les mécanismes de consultation pour établir les priorités locales et les stratégies d'investissement ;
- Élaborer et suivre le plan d'action local prévu pour le FQIS ;
- Assurer une vigie des actions, des enjeux et des besoins locaux pour les adresser ;
- Échanger sur les enjeux et les actions dans une approche intersectorielle et collaborative ;
- Analyser les projets soumis au FQIS, les sélectionner et recommander leur financement au Conseil des maires de leur MRC ;
- Suivre la progression des projets soutenus et l'atteinte des objectifs et cibles identifiés ;
- Apporter leur expertise ou des recommandations au Conseil des maires ou à d'autres instances de concertation intersectorielles sur les enjeux en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Participation et adaptation des actions avec les personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale

La participation des personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale à la gouvernance, à la mise en œuvre et au suivi de l'Alliance varie d'un territoire à l'autre selon les pratiques déjà existantes. Dans la majorité des neuf MRC, leur participation se déroule à travers les partenaires présents dans les concertations locales qui les représentent. Un siège « participation citoyenne » est également prévu et leur participation active permet d'assurer que leurs réalités et leurs besoins soient pleinement pris en compte. Certains territoires ont prévu des mécanismes de participation plus sporadiques et ciblés afin d'apporter une expertise de vécu lors du suivi des projets et des initiatives soutenus.

Des efforts et divers moyens sont également déployés pour rejoindre et inclure des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, à travers, par exemple, des cafés-rencontres, des groupes de discussion ou des consultations citoyennes dans les lieux fréquentés par cette clientèle. Des mesures sont aussi mises en place pour réduire les obstacles à leur participation en facilitant le transport, en offrant une compensation financière pour leur participation dans des comités, en prévoyant un accompagnement par des intervenants ou des personnes de confiance ou encore, en s'inspirant des outils déjà existants comme le Guide des pratiques AVEC proposé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Enfin, un accompagnement spécifique est offert aux groupes moins structurés ou aux initiatives citoyennes afin de les soutenir dans l'élaboration de leurs demandes de financement.

Ces concertations bien ancrées dans leur territoire sont souvent les mêmes instances désignées pour assurer la mobilisation locale de l'Alliance pour la solidarité. Leur connaissance fine du terrain et des réalités vécues permet de refléter avec justesse les besoins, les aspirations et les préoccupations exprimés par ces personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.

RAYONNEMENT RÉGIONAL ET LOCAL DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

Au niveau régional, la Table des MRC de l'Estrie contribuera à faire connaître les priorités locales et les diverses initiatives soutenues auprès des élus du conseil d'administration de la TME, de ses partenaires régionaux et des ministères concernés. Les rencontres de concertation régionale dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité ou de l'ESD en développement social et des communautés offrent d'ailleurs des opportunités de réfléchir à des stratégies communes, d'échanger sur des résultats obtenus et partager des apprentissages et pratiques gagnantes. La diffusion de ces informations pourra s'effectuer de manière planifiée et concertée pour la durée de l'Alliance pour la solidarité.

Au niveau local, chaque Conseil des maires de la MRC est informé au moins une fois par année (voire périodiquement dans certains territoires) de l'avancement des travaux en lien avec l'Alliance pour la solidarité et des initiatives soutenues sur leur territoire. Plusieurs Conseils des maires invitent des promoteurs à leur séance régulière pour mieux connaître leur projet, les enjeux, les retombées obtenues ou les pratiques gagnantes. Un rapport annuel des activités de l'instance de concertation locale est un autre moyen de diffuser de l'information et faire rayonner les bons coups et les pratiques inspirantes en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. La diffusion de l'information se fait également via des infolettres, des médias locaux ou les sites internet des organismes qui coordonnent l'instance de concertation locale.

Indicateurs relatifs à la concertation et à la réussite des projets

Outre la diffusion de l'information, des indicateurs spécifiques à la concertation et à la réussite des projets ont été fournis par le gouvernement dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité. Ces indicateurs sont des références communes entre la TME, les MRC et les instances de concertation locale qui contribueront au rayonnement local et régional. Des mécanismes de suivi sont ainsi inscrits dans les pratiques identifiées par les membres de l'Alliance pour la solidarité en Estrie.

- En début d’entente, chaque territoire s’assure d’avoir une représentativité des acteurs engagés et participant à la mise en œuvre de l’Alliance pour la solidarité, incluant la participation des personnes en situation de pauvreté.
- Dans les critères d’appréciation des initiatives déposées pour une demande d’aide financière dans le FQIS, la correspondance entre les initiatives soutenues et les priorités d’actions locales, la mise en commun des ressources humaines et matérielles et la mobilisation de plusieurs organisations différentes autour d’une initiative sont considérées dans l’analyse.
- Chaque organisme promoteur devra compléter une reddition de compte à la fin de leur projet qui détaillera, entre autres, la réalisation du projet, l’atteinte des cibles et objectifs identifiés au moment du dépôt et le nombre de personnes directement rejointes par leurs projets et leurs initiatives.
- Annuellement, chaque territoire devra fournir un rapport d’activité à la TME sur la concertation des partenaires, l’avancement des projets et de la réalisation du plan d’action locale.

ÉTAT DE LA SITUATION

Un [portrait sommaire de la région et des territoires en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale](#) a été élaboré avec la collaboration des membres de l’Alliance pour la solidarité. Il s’agit d’un premier exercice avec l’ensemble des neuf MRC de l’Estrie et offre ainsi, une nouvelle lecture de la région comme point de référence pour les prochains plans de lutte contre la pauvreté.

En résumé, les écarts entre les MRC sur plusieurs indicateurs démontrent un portrait diversifié qui doit être pris en compte pour bien identifier les enjeux liés à la pauvreté et l’exclusion sociale au niveau local et régional. Les zones de vulnérabilités sont parfois à l’échelle d’un territoire et d’autre fois, à l’échelle d’une municipalité ou d’un quartier dans un territoire considéré favorisé. Globalement, ces zones de vulnérabilités sont demeurées sensiblement les mêmes entre 2016 et 2021, année de référence la plus récente et fournie par la direction de la santé publique de l’Estrie. Les centres-villes ou les villes-centres d’une MRC (Lac-Mégantic, Coaticook, Magog, Val-de-Sources, Richmond, Farnham, Cowansville, Granby, Sherbrooke) se sont dégradés ou sont parmi les secteurs où les indices de défavorisations sociales et matérielles sont les plus élevés.

Dans le cadre de l’Alliance pour la solidarité, les territoires ont identifié leurs priorités locales qui seront soutenues principalement avec le levier financier du FQIS, en adéquation avec les nouvelles priorités nationales identifiées dans le PAGMAP. On constate que plusieurs priorités locales sont communes et partagées par plus de six territoires sur neuf. Leurs objectifs, leurs actions, la population visée ou les résultats attendus peuvent toutefois différer d’un territoire à un autre selon des spécificités locales. Le choix des priorités locales s’inscrit dans une démarche évolutive, permettant une adaptation continue aux dynamiques locales et aux enjeux émergents. Certains territoires l’ont ainsi consigné dans leur plan d’action local et dans leur processus de mobilisation en prévoyant une révision en 2027. (Voir en annexe pour les détails de chacune des priorités locales)

- **Sécurité alimentaire** : Granit, Coaticook, Haut-Saint-François, Les Sources, Sherbrooke, Memphrémagog, La Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi
- **Inclusion sociale et participation citoyenne** : Granit, Memphrémagog, Coaticook, Les Sources, Sherbrooke, Memphrémagog
- **Services de proximité et approche de proximité** : Granit, Val-Saint-François, Les Sources, Memphrémagog, Brome-Missisquoi
- **Logement** : Haut-Saint-François, Coaticook, Les Sources, Sherbrooke, La Haute-Yamaska
- **Littératie et intégration socioprofessionnelle** : Les Sources, Granit, Coaticook, Sherbrooke, La Haute-Yamaska
- **Santé mentale et physique** : Granit, Sherbrooke, Memphrémagog
- **Mobilité des personnes vulnérables (transport)** : Val-Saint-François, Coaticook, Memphrémagog, Brome-Missisquoi

Ces priorités locales reflètent également des préoccupations transversales et la nécessité d'améliorer les conditions financières, la santé physique et mentale et les capacités de mise en mouvement des personnes en situation de vulnérabilité à travers notamment l'emploi, leur inclusion sociale ou la persévérance scolaire.

Parmi les groupes les plus vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui seront visés à travers ces priorités d'actions FQIS, la grande majorité des territoires en Estrie ont identifié les personnes suivantes :

- Les personnes vivant seules;
- Les personnes à faible revenu ou dont les revenus proviennent d'aide (aide sociale, assurance-emploi, etc.);
- Les personnes ayant un faible niveau de scolarité;
- Les familles monoparentales;
- Les personnes anglophones et allophones;
- Les personnes immigrantes ou racisées;
- Les personnes âgées;
- Les personnes n'ayant pas accès à des moyens de transport, plus spécifiquement en milieu rural.

Certains territoires porteront une attention particulière aux familles monoparentales, aux personnes vivant seules et aux personnes âgées puisque ces trois groupes semblent les plus touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

RÉPARTITION DU FQIS ET SÉLECTION DES INITIATIVES

L'enveloppe du FQIS en Estrie est répartie entièrement au niveau local pour répondre directement aux besoins des personnes les plus vulnérables et d'être complémentaire à l'action municipale et aux divers leviers de la MRC. Cette répartition offre aux territoires et à leurs partenaires un levier d'action leur permettant de collaborer et de se mobiliser autour des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La gestion de l'enveloppe, la planification des actions et les stratégies d'investissement relèvent donc directement des MRC et des instances de concertation locale formées dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité. La Table des MRC de l'Estrie, en tant que partenaire signataire de la convention d'aide financière, assure tout de même son rôle de vigie dans la conformité et la comptabilité pour le suivi financier du FQIS.

Répartition du FQIS en Estrie

La région de l'Estrie dispose de 6 032 287 \$ pour la période 2024-2029. De ce montant, une partie (248 388 \$) a déjà été versée au printemps 2024 alors que l'Alliance était en prolongation de la précédente entente et composée de sept MRC. Depuis le 1^{er} novembre 2024, l'Alliance regroupe les neuf MRC de l'Estrie.

Dans le but de soutenir la gestion administrative, les frais de participation citoyenne et les efforts de mobilisation des principales parties prenantes à la convention, l'enveloppe réservée à cet effet (maximum 500 000\$) est répartie ainsi pour la période 2024-2029 :

- La **Table des MRC de l'Estrie**, en tant que partenaire signataire et coordonnateur de la concertation régionale : 167 350\$ (33% de l'enveloppe).
- Les **9 MRC et leurs instances locales de concertation**, en tant que partenaire de la démarche locale et de la mobilisation du milieu : 332 651\$ (67% de l'enveloppe).

Quant à l'enveloppe pour soutenir les initiatives, un outil de répartition des sommes FQIS a été produit en 2019 pour la précédente entente. Cet outil est reconnu pour sa rigueur et pour cibler la pauvreté en tenant compte du portrait socioéconomique diversifié des territoires. Une actualisation a été effectuée avec l'intégration des deux nouvelles MRC dans l'entente 2024-2029. Un économiste de Services Québec et la direction de la Santé publique ont offert leur expertise pour assurer l'utilisation adéquate des indicateurs et la mise à jour des données. Un comité d'expert composé de représentants de Services Québec, de l'Institut universitaire de premières lignes en santé et services sociaux et du Bureau régional de la Table des MRC de l'Estrie a revu la pondération pour chacun des indicateurs et a recommandé un scénario aux membres du conseil d'administration de la TME.

Les quatre dimensions présentes dans l'outil de répartition des sommes FQIS et leurs pondérations associées sont :

1. La dimension démographique - Poids démographique (25%) afin de tenir compte de la réalité populationnelle et de l'accessibilité des services;
2. La dimension sociale - Indice de défavorisation sociale (25%) afin de tenir compte des enjeux liés à une exclusion sociale (proportion de personnes vivant seules dans leur ménage, proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves et proportion de familles monoparentales);
3. La dimension matérielle - Indice de défavorisation matérielle (25%) afin de tenir compte des enjeux liés à la pauvreté (proportion de personnes sans diplôme secondaire, proportion de personnes occupant un emploi, revenu moyen par personne);
4. La dimension économique – le rapport de dépendance économique (25%) afin de tenir compte de la dépendance du territoire sur les transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total d'un territoire. Cet indice est ajusté pour bien cibler les transferts gouvernementaux qui visent spécifiquement les personnes plus vulnérables (assistance sociale, allocation pour la solidarité, supplément de revenu pour les aînées...).

Les sommes disponibles pour soutenir les initiatives locales 2024-2029 – FQIS		
MRC	Montant	% de l'enveloppe
Coaticook	411 502,97 \$	7%
Granit	518 620,85 \$	9%
Haut-Saint-François	503 704,69 \$	9%
Memphrémagog	539 923,17 \$	10%
Les Sources	405 327,22 \$	7%
Val-Saint-François	422 028,22 \$	8%
Ville de Sherbrooke	1 337 548,98 \$	24%
Brome-Missisquoi*	561 174,01\$	11%
La Haute-Yamaska*	832 455,76\$	16%
TOTAL	5 532 285 \$	100 %

*BM : retrait de 21 394\$ déjà utilisé et administré par le mandataire de la Montérégie (avenant 2024 de la précédente entente). Total prévu pour le territoire: 582 568,01\$

*La H-Y : retrait de 23 903\$ qui a été transféré à la MRC de La Haute-Yamaska par le mandataire de la Montérégie (avenant 2024 de la précédente entente). Total prévu pour le territoire: 856 358,77\$

Dépôt et sélection des initiatives

En Estrie, le dépôt des demandes d'aide financière se fait soit auprès de la MRC ou de l'instance locale de concertation. Chaque territoire précise ses stratégies d'investissement, ses modalités spécifiques et les mécanismes prévus pour la sélection des initiatives. Par exemple, certains territoires envisagent d'indiquer des montants minimums ou maximums par projet ou pour leur durée. D'autres soutiendront dans un premier temps des promoteurs dont les projets ont démontré un effet structurant lors de la précédente Alliance. Au moins quatre territoires (Val-Saint-François, Haut-Saint-François, Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska) prévoient soutenir seulement quelques projets majeurs pour toute la durée de l'entente afin de cibler des enjeux précis et assurer des changements durables.

Certains territoires (Coaticook, La Haute-Yamaska, Sherbrooke) ont déjà prévu de conserver une partie de leur enveloppe pour de plus petites initiatives de proximité ou pour répondre à des besoins émergents au courant des prochaines années. Cette vision leur permet de développer des projets structurants sur plusieurs années dès le début de l'entente, tout en gardant un levier financier pour le futur.

Globalement, trois approches se dégagent pour les modalités de dépôt de demandes d'aide financière et certains territoires expérimenteront plus d'une approche durant la durée de l'Alliance.

- L'approche par **co-développement** qui permet un consensus au niveau des actions à entreprendre pour répondre aux enjeux identifiés et priorités. Les territoires qui expérimenteront cette approche sont : le Granit, le Val-Saint-François et Brome-Missisquoi.
- L'approche par **appel à projets** annuel ou à des moments ciblés à l'avance (exemple en 2025 et 2027). Les territoires qui expérimenteront cette approche sont : Les Sources, le Haut-Saint-François, la Ville de Sherbrooke, Memphrémagog et Coaticook.

- L'approche utilisant des **avis d'intention** des promoteurs pour développer et déposer des projets. Les territoires qui expérimenteront cette approche sont : le Granit et La Haute-Yamaska.

Cette diversité d'approche reflète le caractère évolutif du plan d'action, qui s'adapte aux réalités locales et aux apprentissages en cours, rendant les ajustements non seulement possibles, mais souhaitables. Par la suite, la majorité des territoires forment un comité d'analyse ou de sélection pour apprécier les initiatives déposées par les promoteurs selon les critères établis à la fois par le FQIS et l'instance de concertation locale. Les membres présents dans le comité d'analyse peuvent provenir à la fois de l'instance locale ou de l'extérieur. La présence d'une personne représentant la MRC, qui est le partenaire signataire local, est également encouragée.

La pertinence, l'impact potentiel et la complémentarité des projets avec les autres actions en cours sur le territoire font partie des principales conditions gagnantes prévues dans les mécanismes de sélection. Les critères complets d'éligibilité et de sélection des initiatives se basent sur ceux fournis par le gouvernement dans le document [*Orientations et normes du FQIS*](#). Les projets retenus sont ensuite transmis au mandataire régional, la Table des MRC de l'Estrie, qui en prend connaissance et en assure la conformité. Après cette étape de validation, les projets sont recommandés au Conseil des maires de la MRC pour approbation.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL CONCERTÉ

PRIORITÉS D'ACTION DE L'ESTRIE

Les priorités d'action de l'Estrie en matière de lutte contre la pauvreté se basent sur les priorités locales des territoires et à partir de celles-ci, des arrimages peuvent se concrétiser avec d'autres priorités régionales ou nationales des partenaires et des ministères. En effet, plusieurs des priorités locales s'inscrivent également dans les nouvelles priorités nationales identifiées dans le PAGMAP (sécurité alimentaire, prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale, lutte contre les préjugés visant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, réalités et enjeux propres aux centres-villes, notamment, au regard de la situation de l'itinérance).

Chaque territoire compte sur une instance locale de concertation qui, conjointement avec la MRC, élabore, met en œuvre et assure le suivi de son plan d'action spécifiquement pour le FQIS. Le plan d'action local peut être élaboré soit spécifiquement dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité ou provenant d'une démarche ou d'une politique territoriale déjà en place. Certains territoires ont prévu dans leur plan d'action local un mécanisme de révision en cours d'entente pour revoir leurs priorités locales et les adapter, au besoin, afin de mieux répondre à d'autres enjeux du milieu.

Globalement, voici les grandes priorités d'actions qui ressortent pour l'Estrie (minimum trois territoires ou plus) :

- **Sécurité alimentaire** : Granit, Coaticook, Haut-Saint-François, Les Sources, Sherbrooke, Memphrémagog, La Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi
- **Inclusion sociale et participation citoyenne** : Granit, Memphrémagog, Coaticook, Les Sources, Sherbrooke, Memphrémagog
- **Services de proximité et approche de proximité** : Granit, Val-Saint-François, Les Sources, Memphrémagog, Brome-Missisquoi
- **Logement** : Haut-Saint-François, Coaticook, Les Sources, Sherbrooke, La Haute-Yamaska
- **Littératie et intégration socioprofessionnelle** : Les Sources, Granit, Coaticook, Sherbrooke, La Haute-Yamaska
- **Santé mentale et physique** : Granit, Sherbrooke, Memphrémagog
- **Mobilité des personnes vulnérables (transport)** : Val-Saint-François, Coaticook, Memphrémagog, Brome-Missisquoi

RÉGIONAL - TABLE DES MRC DE L'ESTRIE – PRIORITÉ D'ACTION FQIS

En cohérence avec l'ensemble des priorités locales FQIS, l'entente sectorielle en développement social et des communautés 2024-2029 et la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029.

Objectif : Poursuivre l'approche de concertation territoriale et locale en renforçant le rôle au régional de l'Alliance pour la solidarité.

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
Faire connaître les priorités locales auprès des partenaires régionaux et ministériels.	Conférence administrative régionale (CAR) Organisations régionales	Les priorités d'action FQIS sont connues et référées.	Nombre d'activités réalisées	Table des MRC de l'Estrie En collaboration : - MAMH - CIUSSS de l'Estrie-CHUS - Services Québec
Accroître le rayonnement des initiatives soutenues dans le cadre du FQIS.	Ministères Organisations régionales Les 9 MRC	Des initiatives sont bonifiées ou déployées dans d'autres MRC. Des initiatives locales, leurs résultats et leurs retombées sont diffusés au régional.	Nombre d'initiatives qui ont été bonifiées ou déployées dans d'autres MRC. Nombre de communication réalisée	Table des MRC de l'Estrie En collaboration : - Alliance pour la solidarité
Arrimer la concertation régionale de l'Alliance pour la solidarité avec l'entente sectorielle en développement social et des communautés.		Des rencontres communes sont organisées autour de la lutte contre la pauvreté.	Nombre d'acteurs impliqués dans la concertation	Table des MRC de l'Estrie En collaboration : - MAMH - CIUSSS de l'Estrie-CHUS - Services Québec - Alliance pour la solidarité

TERRITOIRE DU GRANIT – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Actions prioritaires issues du plan de lutte à la pauvreté de 2020 et identifiées spécifiquement pour le FQIS

1. Santé mentale, santé et lutte à l’isolement social
2. Sécurité alimentaire
3. Employabilité
4. Persévérance scolaire
5. Services de proximité et approche de proximité

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
1. SANTÉ MENTALE, SANTÉ ET LUTTE À L’ISOLEMENT SOCIAL				
Objectif : Développer des initiatives concrètes de lutte à l’isolement social et favoriser l’utilisation de stratégies d’inclusion sociale dans les initiatives.				
Soutenir au moins une initiative renforçant le réseau de solidarité	Personnes vivant de l’isolement ou de l’exclusion	Initiatives utilisant les stratégies d’inclusion	Une initiative intersectorielle soutenue	Organismes communautaires, milieu de la santé et des services sociaux, municipalités
2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE				
Objectif : Développer des initiatives concrètes pour améliorer la sécurité alimentaire dans les communautés du Granit en incluant dans ces projets, entre autres, des stratégies d’empowerment (autonomisation) (ex : habiliter à cuisiner, à choisir des aliments, etc.).				
Soutenir au moins une initiative améliorant la sécurité alimentaire sur le territoire	Personnes vivant de l’insécurité alimentaire	Initiatives utilisant les stratégies d’empowerment (autonomisation) Initiative soutenue par plusieurs acteurs	Une initiative intersectorielle soutenue Nombre d’acteurs impliqués dans la concertation : 4	Organismes communautaires, milieux scolaires et de la santé, municipalités

3. EMPLOYABILITÉ Objectif : Développer des initiatives concrètes pour favoriser l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail et améliorer la littératie de la population.				
Soutenir au moins une initiative favorisant l'employabilité et l'amélioration de la littératie	Personnes éloignées du marché du travail ou ayant un niveau de littératie bas	Initiatives concrètes Initiative soutenue par plusieurs acteurs	Une initiative intersectorielle soutenue Nombre d'acteurs impliqués dans la concertation : 4	Organismes communautaires, milieux scolaires
4. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE Objectif : Poursuivre et accroître les actions flexibles de persévérance scolaire, notamment en sortant des cadres normatifs du ministère de l'Éducation.				
Soutenir au moins une initiative améliorant la persévérance scolaire	Jeunes 16-35 ans et leurs familles	Initiatives concrètes	Une initiative intersectorielle soutenue	Organismes communautaires, milieux scolaires, entreprises
5. SERVICES DE PROXIMITÉ ET APPROCHE DE PROXIMITÉ Objectif : Consolider les services de proximité répondant aux besoins des personnes vulnérables, en considérant l'ensemble du territoire du Granit et en favorisant leur accès.				
Soutenir au moins une initiative favorisant la consolidation de services de proximité et leurs accès	Toute la population	Initiatives concrètes	Une initiative intersectorielle soutenue	Organismes communautaires, entreprises, municipalités

TERRITOIRE DE MEMPHRÉMAGOG – PRIORITÉS D’ACTION FQIS				
Stratégies d’actions intégrées à la politique de développement social de Memphrémagog 2024-2034. Plan d’action évolutif, avec une révision prévue dans deux ans.				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Occupation du territoire en préservant le vivant 2. Maillage social au sein des communautés 3. Santé mentale et physique 				
MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
1. OCCUPATION DU TERRITOIRE EN PRÉSERVANT LE VIVANT				
Objectifs :				
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre accessibles nos espaces naturels aménagés dans le respect de l’environnement • Développer des modes de vie et de déplacement écoresponsables favorisant une utilisation durable de l’espace 				
Assurer l’accessibilité aux espaces naturels aménagés et à des espaces verts	Ménages défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des besoins spécifiques des personnes vivant dans la pauvreté pour l’accès aux espaces naturels. • Développement et bonification des programmes existants facilitant l’accès de personnes vivant dans la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la fréquentation des espaces naturels 	CIUSSS Municipalités MRC CDC
Favoriser la mobilité durable au sein de notre territoire et vers l’extérieur	Personnes vivant dans la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès au transport actif et collectif pour les personnes à faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l’usage du transport actif et collectif par les populations en situation de précarité. 	MRC-Comité transport MTMDQ CCM CSSDS Établissements scolaires hors MRC

2. MAILLAGE SOCIAL AU SEIN DES COMMUNAUTÉS Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'inclusion de toutes et tous au sein de nos communautés • Stimuler des initiatives collectives et solidaires favorisant la participation sociale et le sentiment d'appartenance 				
Améliorer l'accueil des personnes immigrantes dans Memphrémagog	Personnes immigrantes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des mécanismes d'accompagnement et d'intégration • Sensibilisation des employeurs et des institutions aux défis socioéconomiques des nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes immigrantes développent un sentiment d'appartenance dans la communauté. 	MRC – Concertation MIFI CDC CIUSSS CSSDS CCM
Faire vivre des expériences en mixité pour favoriser un meilleur maillage social	Personnes vivant l'exclusion sociale et citoyen.nes	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des besoins, des aspirations et des défis en matière de vie sociale et communautaire • Déconstruction des préjugés face aux personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale par des actions et des activités citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se sentent davantage incluses dans la communauté de Memphrémagog • Augmentation de la participation des personnes dans la vulnérabilité dans les activités sociales 	TDSM Chantier Habitation MRC – Concertation MIFI CLAP TCAM
Faire connaître les activités et les services sociaux et communautaires aux organisations et aux personnes	Collaborateurs et personnes vivant dans la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Création des initiatives favorisant la rencontre directe entre les organismes et les personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • La fréquentation des OBNL par les personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale est en augmentation 	CDC CIUSSS Municipalités

vivant dans la pauvreté				
Soutenir le déploiement de projets collectifs en sécurité alimentaire	Ménages défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> Des projets en sécurité alimentaire sont financés 	<ul style="list-style-type: none"> Des repas communautaires et des ateliers de cuisine collective sont proposés dans les quartiers des Tisserands et Centre-ville à Magog et à Stanstead. La population à accès à des aliments à faible coût lors des activités 	CÉSAM Municipalités
3. SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> Organiser nos communautés pour augmenter l'accès aux services de proximité et de santé. Favoriser des conditions sociales, économiques et sanitaires ayant un impact positif sur la santé mentale de nos communautés 				
Répondre aux besoins en termes d'habitation de personnes vivant dans la pauvreté	Personnes vivant dans la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une initiative en défense des droits des locataires Collaborer à la création d'un premier projet de logements communautaires Sensibilisation des parties prenantes sur leur pouvoir d'agir 	<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes sont sensibilisées sur leur pouvoir d'agir face à la crise du logement Les locataires sont mieux outillés sur leurs droits 	Chantier Habitation Municipalités MRC CIUSSS Office d'habitation Coopératives OBNL d'habitation Promoteurs
Renforcer les services de proximité et d'éducation populaire en alimentation	Partenaires et personnes en situation de pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Développement des projets d'éducation populaire en sécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Il y a une participation accrue dans les activités d'éducation populaire alimentaire 	CÉSAM Avec un·e nouvel·elle agent·e de mobilisation
Offrir des services pour les enfants et	Enfants et jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance sur l'adéquation entre les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'enfants et de jeunes vulnérables ont accès à des activités 	TJSEM Municipalités

les jeunes, en soutien aux familles dans la vulnérabilité		des familles et l'offre de services dans Memphrémagog <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration dans l'accessibilité des familles vivant dans la pauvreté aux activités et services tels que : activités sportives, de loisir, garderies, camps de jour, etc. 	gratuitement ou à faible cout.	CIUSSS Han-Droits CSSDS MRC
Assurer l'accessibilité des services de proximité en santé mentale pour les personnes en situation de pauvreté	Personnes en situation de pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des besoins du territoire et les manques de services au sein de l'offre actuelle • Démystification de la santé mentale • Meilleure connaissance des ressources santé mentale par la population en situation de pauvreté et exclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'utilisation de ressources en matière de santé mentale 	CIUSSS TCSM CVSSS
Assurer l'accessibilité aux loisirs et à la culture pour les personnes à faible revenu	Personnes vivant dans la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'initiatives permettant la participation des personnes en situation de pauvreté à la vie culturelle. • Mise en place d'activités culturelles et de loisirs gratuits ou à tarif réduit 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'événements culturels gratuits • L'accès à des équipements et des infrastructures de loisirs libre-service augmente dans les zones de défavorisation • Hausse de participation dans les activités culturelles par les personnes vivant dans la pauvreté 	MRC Municipalités MRC/ Comité culturel
Favoriser la persévérance scolaire, l'insertion sociale et	Personnes vivant dans la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des personnes en situation de pauvreté non rejointes par les services offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> • La participation sociale des jeunes défavorisés est en hausse • L'offre de programmes et d'activités parascolaires est en hausse 	Services Québec CSSDS CCM TJSEM

professionnelle des personnes vivant dans la pauvreté		<ul style="list-style-type: none"> • Développent des stratégies de référencement et d'adaptation de l'offre de service 		TCSM MRC ETSB
Sensibiliser et accompagner les employeurs pour favoriser l'embauche et le maintien en emploi	Partenaires et Travailleurs en situation de pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux défis sociaux des travailleurs en situation de pauvreté. • Sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de ressources humaines • Meilleure connaissance sur les normes du travail (employeurs et employé·es) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises sont mieux outillées pour soutenir l'embauche et la rétention des travailleurs en situation de pauvreté 	Services Québec CCM MRC CDC – Formation CNESST pour CA

TERRITOIRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – PRIORITÉS D’ACTION FQIS				
Stratégies d’actions transversales issues de quatre démarches de planification stratégique (MRC, CDC, Valfamille, Table de concertation contre la pauvreté) et identifiée spécifiquement pour le FQIS				
1. Mobilité des populations vulnérables 2. Approche de proximité				
MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
1. MOBILITÉ (TRANSPORT)				
Objectif : Favoriser la mobilité des populations vulnérables				
Permettre aux organismes d’entraide la possibilité de covoiturer leurs usagers	Personnes vulnérables sans moyen de transport	Davantage de personnes vulnérables ont accès à des intervenants et des activités qui contribuent à lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale	Nombre de personnes vulnérables transportées Cibles: 1000 déplacements visés pour l’an 1	CDC Organismes communautaires SSS, CJE, Maison de la famille et Valcourt 2030
2. APPROCHE DE PROXIMITÉ				
Objectif : Promouvoir l’approche de proximité				
Renforcer la présence et la disponibilité des services dans les milieux de vie.	Les personnes isolées en situation de pauvreté	Une plus grande présence des services dans les milieux de vie. Des organismes communautaires mieux soutenus pour qu’ils	<ul style="list-style-type: none"> Les organismes de services s’approprient de plus en plus l’approche de proximité: ils connaissent les principes clés, ont des outils à leur disposition pour s’approprier l’approche et réfléchir à leurs pratiques afin de la déployer dans leurs services, reconnaissent les barrières d’accès aux 	Valfamille (CDC) Maison de la famille

<p>Soutenir les organismes communautaires pour qu'ils puissent jouer un rôle actif sur le terrain.</p>		<p>puissent jouer leur rôle sur le terrain</p>	<p>services et les pratiques pour les diminuer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des actions concrètes sont mises en œuvre sur le territoire et au sein des services pour améliorer l'accès aux personnes vulnérables et les pratiques pour mieux les rejoindre sont de plus en plus déployées au sein des services: on constate une augmentation des initiatives sur le territoire pour rejoindre les personnes vulnérables ou augmenter la présence des services dans les milieux de vie (ex : formations, fonds de soutien à la participation, transport, etc.) • Les organismes du territoire partagent une vision et un message commun en approche de proximité au sein des services en petite enfance, jeunesse, famille. • Les organismes régionaux ont un soutien pour se déployer sur le territoire et ainsi augmenter leur présence : un plus grand nombre d'enfants, de jeunes ou de familles sont desservies sur le territoire. <p>Cibles: 20 partenaires par année sont formés et/ou participent à des activités d'appropriation de l'approche de proximité - Un budget de X est utilisé chaque année pour soutenir l'amélioration de l'accès direct aux familles vulnérables (pratiques pour réduire les barrières d'accès)</p>	
--	--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none">- 5 organismes régionaux ont augmenté leur présence durant l'année au sein du territoire et ont augmenté de X% les personnes rencontrées / rejointes- Une majorité des organismes de services sont capables de définir ce qu'est l'approche de proximité et ont des outils pour rejoindre les jeunes et les familles vulnérables	
--	--	--	---	--

TERRITOIRE DE BROME-MISSISQUOI – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Consultation territoriale prévue le 15 avril 2025 pour déterminer les priorités d’actions FQIS à la suite de :

- Consultations dans le cadre de la mise en place du Réseau de développement social de Brome-Missisquoi ;
- Mise à jour du plan stratégique en 2024 par la MRC (objectifs stratégiques : garantir une offre de logements de qualité, abordables et adaptés aux besoins de la population, promouvoir le vivre-ensemble et la symbiose sociale, encourager la participation citoyenne, et assurer un accès équitable et de qualité aux services essentiels et de proximité.)
- Consultation sur la santé populationnelle par le CIUSSS : habitation abordable, sécurité alimentaire, itinérance, transport, accès aux services sociocommunautaires, anxiété et détresse, accès aux services et l’inclusion des personnes d’expression anglaise et des personnes immigrantes.

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
1. CONCERTATION				
Objectif : Prioriser les enjeux et les actions à financer par le fonds de l’Alliance				
Activités de concertation pour la priorisation des enjeux et des actions pour le financement de l’Alliance.	<ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants des organismes communautaires • Les membres des organismes communautaires vivant une situation de pauvreté ou d’exclusion sociale • Les élus ou certains employés des municipalités • Le milieu éducatif et le milieu de la santé et des services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des investissements en développement social des cinq dernières années et des projets en cours • Mise en commun des enjeux • Priorisation des enjeux et actions à financer dans le cadre de l’Alliance • Participation des personnes en situation de pauvreté et/ou d’exclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’acteurs impliqués dans l’activité de concertation- cible= 40 personnes • Nombre d’enjeux priorités • Nombre d’initiatives prioritaires • Nombre de personnes participant aux groupes de discussion pour les personnes vivant en situation de 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Comité de coordination du Réseau de développement social (CDC, équipe d’organisation communautaire, MRC) • Organismes communautaires

			<p>pauvreté ou d'exclusion sociale</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation des personnes en situation de pauvreté	
--	--	--	---	--

TERRITOIRE DE COATICOOK – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Stratégies d’actions développées spécifiquement pour le FQIS

1. Transport collectif et adapté
2. Littératie et intégration formation-emploi
3. Sécurité alimentaire
4. Logement
5. Inclusion sociale

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
<p>1. TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ Objectif : Améliorer l'offre de transport collectif et adapté sur tout le territoire de la MRC pour répondre aux besoins des citoyens, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité.</p>				
<p>Organiser une concertation intersectorielle pour identifier les besoins des usagers (résidents, personnes âgées, personnes à mobilité réduite).</p> <p>Mettre en place un "Cocktail transport" combinant covoiturage, taxi collectif et transport adapté.</p>	<p>Tous les citoyens de la MRC, avec une priorité aux populations vulnérables (personnes âgées, à mobilité réduite, familles en difficulté).</p>	<p>Augmentation du nombre d'usagers des services de transport.</p> <p>Meilleure accessibilité aux services essentiels et activités communautaires pour les populations vulnérables.</p>	<p>Nombre d’usagers transportés par mois</p> <p>Nombre de nouvelles initiatives mises en place</p> <p>Nombres de communications pour promouvoir les services</p>	<p>Partenaires de la Concertation sur la solidarité et l’exclusion sociale (CSIS)</p>

<p>Étendre les horaires et les points d'accès des services existants.</p> <p>Bonifier les communications sur l'offre de service de transports et de location de voitures adaptées pour les déplacements.</p>				
<p>2. LITTÉRATIE ET INTÉGRATION FORMATION-EMPLOI</p> <p>Objectif : Favoriser la réussite éducative et l'accès à l'emploi par l'amélioration des compétences en littératie et la mise en place d'initiatives adaptées.</p>				
<p>Mise en place de formations pour améliorer les compétences en littératie (langagière, numérique, financière).</p> <p>Organisation d'ateliers pratiques pour les jeunes et adultes en transition formation-emploi.</p> <p>Reconnaissance des acquis professionnels pour faciliter l'intégration dans le marché du travail.</p> <p>Soutien pour favoriser la persévérance scolaire, la</p>	<p>Jeunes de 16 à 25 ans en décrochage ou en situation de précarité.</p> <p>Adultes en processus de réinsertion professionnelle.</p>	<p>Amélioration des niveaux de littératie chez les participants.</p> <p>Augmentation de la participation aux programmes d'employabilité et de maintien en emploi.</p>	<p>Nombre de formations organisées</p> <p>Nombre de personnes directement rejointes</p> <p>Nombre d'activités réalisées</p> <p>Nombre de participants intégrant un emploi ou une formation</p>	<p>Partenaires de la Concertation sur la solidarité et l'exclusion sociale (CSIS)</p>

réussite éducative et l'intégration à l'emploi				
3. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE				
Objectif : Renforcer l'accès à des ressources alimentaires stables et accessibles pour les populations vulnérables.				
<p>Améliorer l'accès aux frigos communautaires et aux banques alimentaires locales.</p> <p>Mettre en place un service de livraison pour les personnes plus vulnérables.</p> <p>Élaborer une stratégie locale pour une utilisation optimale des ressources alimentaires disponibles. (SAT ou PDCN)</p> <p>Mise en place de fonds d'urgence directe pour dépanner les personnes plus vulnérables.</p> <p>Mettre en place un lieu sécuritaire pour permettre aux personnes en situation d'itinérance de répondre à leurs besoins de bases.</p>	<p>Familles à faible revenu, personnes isolées, personnes âgées, personnes à risques d'itinérances</p>	<p>Augmentation du nombre de bénéficiaires des services alimentaires</p> <p>Réduction de l'insécurité alimentaire dans les zones identifiées.</p>	<p>Nombre de repas distribués par mois.</p> <p>Nombre de frigos communautaires accessibles.</p> <p>Nombre de personnes directement rejointes</p> <p>Nombre d'activités réalisées</p>	<p>Partenaires de la Concertation sur la solidarité et l'exclusion sociale (CSIS)</p>

4. LOGEMENT				
Objectif : Augmenter l'offre de logements abordables et adaptés sur le territoire.				
Développer des logements coopératifs ou communautaires adaptés aux besoins des familles nombreuses et personnes vulnérables.	Familles nombreuses, personnes âgées, individus à mobilité réduite.	Augmentation du parc locatif abordable.	Nombre de nouveaux logements disponibles. Nombre de bénéficiaires des ateliers communautaires. Nombre de personnes directement rejointes	Partenaires de la Concertation sur la solidarité et l'exclusion sociale (CSIS)
Mettre en place des mesures de soutien communautaire pour accompagner les locataires (ateliers de gestion locative, activités communautaires).		Meilleure stabilité résidentielle des locataires vulnérables.		
Sensibiliser la population et les différents partenaires sur les différentes modulations de l'habitation	Toute la population	Meilleure connaissance des différentes modulations de l'habitation	Nombre d'activités réalisées	
Mise en place d'une stratégie locale en itinérance avec les instances municipales et les entreprises	Villes, MRC et entreprise de construction	Avoir un plan d'action pour l'itinérance dans la MRC	Nombre de rencontres Nombre de partenaires concertés	
5. INCLUSION SOCIALE				
Objectif : Favoriser l'intégration sociale et la participation économique des personnes vulnérables.				
Bonification de l'offre d'ateliers culturels et de loisirs pour créer des liens sociaux.	Personnes vivant en situation d'exclusion sociale.	Augmentation du sentiment d'appartenance des participants.	Nombre d'ateliers et participants.	Partenaires de la Concertation sur la solidarité et l'exclusion sociale (CSIS)

<p>Formation et sensibilisation des intervenants sur les enjeux d'inclusion et de diversité.</p> <p>Campagnes de prévention contre la marginalisation sociale.</p> <p>Mise en place et consolidation des ressources communautaires de proximité et d'accompagnement</p>		<p>Réduction des comportements stigmatisants dans la communauté.</p> <p>Amélioration de l'accessibilité aux services pour les populations marginalisées</p>	<p>Nombre d'intervenants formés.</p> <p>Nombre de personnes rejointes</p>	
---	--	---	---	--

TERRITOIRE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Stratégies d’actions développées spécifiquement pour le FQIS, sujet à modification en fonction de l’évolution des besoins de la communauté.

1. Sécurité alimentaire
2. Habitation

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
<p>1. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE</p> <p>Objectif : Utiliser la force du travail multisectoriel pour faciliter l’accès à l’alimentation pour les personnes dans le besoin dans le HSF. Cela peut passer par la mise en place d’actions pouvant améliorer les conditions de santé physique, psychologique, la capacité de mise en mouvement des personnes en situation de vulnérabilité sur le territoire que ce soit par l’emploi, la scolarisation et le développement de capacités nouvelles, etc.</p>				
Arrimer nos actions auprès des concertations et acteurs concernés	Les personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de basculer vers une situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un meilleur accès physique et économique aux aliments • Favoriser une meilleure connaissance des services de proximité • Agir collectivement sur les conditions favorisant l’empowerment des personnes en situation d’insécurité alimentaire 	5 acteurs rejoints 150 personnes rejoints annuellement (estimation entre 10 et 15 personnes par municipalité par année)	Les membres du comité et les porteurs de projets
Réaliser un état de situation des personnes en regard de services manquants		<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des recommandations et ajouts de services • Avoir accès à des services pour optimiser tant la santé mentale que physique 	Mise sur pied de services manquants ou complémentaires à l’offre existante.	Les porteurs de projets et les membres du comité

2. HABITATION Objectif: Utiliser la force du travail multisectoriel pour faciliter l'accès à l'habitation pour les personnes dans le besoin dans le HSF. Cela peut passer par la mise en place d'actions pouvant améliorer les conditions financières, de santé physique, psychologique, la capacité de mise en mouvement des personnes en situation de vulnérabilité sur le territoire que ce soit par l'emploi, la scolarisation, la connaissance des droits et le développement de capacités nouvelles, etc.				
Arrimer nos actions auprès des concertations et acteurs concernés	Les personnes qui ont des difficultés à se loger ou à risque de se retrouver en situation de précarité face au logement	Agir sur les conditions favorisant l'empowerment des personnes en situation de précarité pour l'accès et/ou le maintien en logement	5 acteurs rejoints 150 personnes de la population visée rejointes directement ou indirectement annuellement	Les membres du comité et les porteurs de projets
Réaliser un état de situation des personnes en regard de services manquants		Effectuer des recommandations et ajouts de services Avoir accès à des services pour optimiser tant la santé mentale que physique	Mise sur pied de services manquants ou complémentaires à l'offre existante.	Les porteurs de projets et les membres du comité.

TERRITOIRE DES SOURCES – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Stratégies d’actions issues du plan d’action contre la pauvreté et l’exclusion sociale, élaboré en 2019 et mis à jour en 2024

1. L’accès aux services, notamment aux services publics
2. La sécurité alimentaire : le maintien des acquis et l’accessibilité
3. L’exclusion sociale et la présence de préjugés
4. L’accès à des logements abordables et de qualité
5. La littératie : l’analphabétisme et la littératie numérique

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
<p>1. L’ACCÈS AUX SERVICES, NOTAMMENT AUX SERVICES PUBLICS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les freins et irritants liés à l'accès aux services et aux processus administratifs en considérant les réalités et limites des personnes vulnérables (analphabétisme, âge, transport, handicap, langue, etc.). - S'approprier l'approche de proximité pour maximiser les impacts de l'approche sur le territoire. - Identifier et développer des stratégies pour combler des vides de services. - Renforcer les activités d'échanges entre les organisations pour demeurer informé des différents projets, services et programmes, et soutenir le référencement personnalisé. 				
<p>Maintien des postes d’agentes de proximités</p> <p>Local de quartier</p> <p>Animation des tables de concertations</p>	<p>Personnes vulnérables</p> <p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des 5 postes d’agentes de proximité • Animation du local de quartier • 3 rencontres de la Table d’action contre la pauvreté et l’exclusion sociale • Sous-comité selon les enjeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Freins et irritants sur lesquels le territoire a agi. • Actions ou initiatives favorisant l’accès aux services. • Stratégies mises en place pour combler des vides de services. • Nombre d’organismes rejoins par les activités d’échanges. 	<p>C'est l'ensemble de la communauté qui est concerné et impliqué dans cette action.</p>

2. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE MAINTIEN DES ACQUIS ET L'ACCESSIBILITÉ

Objectifs :

- Consolider et promouvoir une offre d'activités pour améliorer les compétences culinaires des personnes.
- Améliorer la capacité du territoire à gérer la nourriture disponible (accueil, transformation, distribution).
- Améliorer le dépannage alimentaire avec des critères adaptés aux réalités du territoire (ex. : mission des organismes, ruralité, offre disponible à l'année, etc.)

Transformation alimentaire -Équimets Épicerie solidaire Agir et alimenter Manne (dépannage alimentaire) Cuisine collective Panier de Noël Comité insécurité alimentaire Comité Système alimentaire territorial (SAT)	Personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution des équimets • Atelier de cuisine • Maintien des paniers de Noël 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités réalisées. • Fonctionnement territorial mis en place pour la gestion de la nourriture disponible. • Portrait du dépannage alimentaire et améliorations apportées. 	C'est l'ensemble de la communauté qui est concerné et impliqué dans cette action.
---	-----------------------	---	---	---

3. L'EXCLUSION SOCIALE ET LA PRÉSENCE DE PRÉJUGÉS

Objectifs :

- Créer des occasions de rencontres accessibles pour que des personnes, d'horizons différents, développent des liens sociaux.
- Favoriser la participation citoyenne pour inclure les personnes aux décisions et actions qui les concernent.
- Déconstruire les préjugés liés à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Local de quartier Milieu de vie de la Maison des familles Groupe de discussion	Personnes vulnérables	Participations des citoyens aux activités	<ul style="list-style-type: none"> • Activités et rencontres réalisées. • Rencontres ou lieux citoyens. • Outils et activités portant sur les préjugés et l'exclusion sociale. 	C'est l'ensemble de la communauté qui est concerné et impliqué dans cette action.
--	-----------------------	---	---	---

4. L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET DE QUALITÉ

Objectifs :

- Mobiliser le milieu pour établir une stratégie de rénovation des logements et d'accessibilité au logement pour les personnes vulnérables.
- Améliorer les connaissances du milieu sur les différents programmes et services liés au logement.

Comité logement abordable Formation droits des locataires Guide des droits des locataires	Personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la formation • Le guide est utilisé et partagé 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un « comité logement » multisectoriel. • Stratégie développée. • Activités réalisées et nombre d'organismes rejoins. 	C'est l'ensemble de la communauté qui est concerné et impliqué dans cette action.
--	--------------------------	---	--	---

5. LA LITTÉRATIE : L'ANALPHABÉTISME ET LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

Objectifs :

- Favoriser le dépistage des personnes analphabètes et créer un pont vers les services d'alphabétisation.
- Simplifier les communications pour rejoindre les personnes qui ont des difficultés à comprendre et à utiliser l'information écrite au quotidien.
- Augmenter le nombre de lieux offrant un service d'accompagnement et un accès gratuit à des équipements pour favoriser le développement de compétences à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Comité littératie Formation communication simplifiée	Personnes vulnérables	Amélioration des communications à la suite de la formation communication simplifiée	<ul style="list-style-type: none"> • Outils ou stratégie favorisant le dépistage. • Formation en alphabétisation réalisée. • Nombre d'organismes ayant simplifié ses communications et outils ciblés. • Nombre de lieux et services d'accompagnement. 	C'est l'ensemble de la communauté qui est concerné et impliqué dans cette action.
--	--------------------------	---	---	---

TERRITOIRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Stratégies d’actions inspirées de l’orientation *Développer des communautés dynamiques et prospères* de la planification stratégique 2024-2030 (*Naviguons ensemble vers 2024-2030*) de la Ville de Sherbrooke.

1. Participation citoyenne
2. Santé mentale et physique
3. Littératie
4. Sécurité alimentaire
5. Logement
6. Itinérance

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
1. PARTICIPATION CITOYENNE				
Objectif : Soutenir des projets et initiatives citoyennes				
Appel à projet	Tables de quartiers ; comités citoyens ; citoyens.nes	Dépôt d’un projet qui fédère les initiatives citoyennes et les accompagne dans la mise en œuvre de projets portés par et pour les citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des personnes en situation de pauvreté ou d’exclusion sociale dans la mise en œuvre • 10 % de l’enveloppe de l’Alliance est réservé pour des initiatives citoyennes au sein des communautés les plus dévitalisées. • Au moins 3 projets citoyens sont mis en œuvre par année. 	ISDC
2. SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE				
Objectif : Soutenir des projets qui permettent d’améliorer la santé physique et mentale de la population visée.				
Appel à projet par organisme	Les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale ayant des enjeux de	Dépôt de projets par les organismes concernés par la problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un projet d’organisme sur cette thématique est financé. • Le projet rejoint au moins 25 personnes. 	Organismes du territoire

	santé mentale ou physique.	Dépôt d'un projet concerté à plus grand déploiement.	<ul style="list-style-type: none"> • Le plafond par projet est établi à 50 000\$ par année. • Au moins un projet concerté sur cette thématique précises est financé. • Le projet concerté rejoint au moins 100 personnes. • Aucun plafond n'est prévu pour les projets concertés. • Participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'évaluation annuelle des projets sur le territoire. 	
3. LITTÉRATIE Objectif : Soutenir des projets qui permettent de développer des compétences en littératie.				
Appel à projet par organisme	Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ayant un faible degré de littératie.	Dépôt de projets par les organismes concernés par la problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un projet d'organisme sur cette thématique est financé. Le projet rejoint au moins 25 personnes. • Le plafond par projet est établi à 50 000\$ par année. • Participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'évaluation annuelle des projets sur le territoire. 	Organismes du territoire
4. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Objectif : Soutenir des projets qui assurent l'accès à une alimentation saine et abordable pour la population visée.				

Appel à projet par organisme et projet concerté	Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.	<p>Dépôt de projets par les organismes concernés par la problématique.</p> <p>Dépôt d'un projet concerté à plus grand déploiement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un projet d'organisme sur cette thématique est financé. Le projet rejoint au moins 25 personnes. • Le plafond par projet est établi à 50 000\$. • Au moins un projet concerté sur cette thématique précises est financé. • Le projet concerté rejoint au moins 100 personnes. • Aucun plafond n'est prévu pour les projets concertés. • Participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'évaluation annuelle des projets sur le territoire. 	<p>CSAS (Concertation sécurité alimentaire Sherbrooke)</p> <p>Organismes du territoire</p>
5. LOGEMENT				
Objectif : Soutenir des projets qui favorisent la concertation et le soutien communautaire en logement				
Appel à projet par organisme et projet concerté	Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.	Dépôt de projets par les organismes concernés par la problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un projet d'organisme sur cette thématique est financé. Le projet rejoint au moins 25 personnes. • Le plafond par projet est établi à 50 000\$ par année. • Participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'évaluation annuelle des projets sur le territoire. • 	<p>CLS (Concertation logement Sherbrooke)</p> <p>Organismes du territoire</p>

6. ITINÉRANCE

Objectif : Soutenir des projets qui favorisent la concertation et qui atténuent les conséquences de l'itinérance.

Appel à projet par organisme	Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale vivant une situation d'itinérance.	Dépôt de projets par les organismes concernés par la problématique.	<ul style="list-style-type: none">• Au moins un projet d'organisme sur cette thématique est financé. Le projet rejoint au moins 25 personnes.• Le plafond par projet est établi à 50 000\$ par année.• Participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'évaluation annuelle des projets sur le territoire.	TIS (Table itinérance Sherbrooke) Organismes du territoire
------------------------------	--	---	---	---

TERRITOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA – PRIORITÉS D’ACTION FQIS

Stratégies d’actions développées spécifiquement pour le FQIS. Plan stratégique de la Table de développement Haute-Yamaska en cours d’élaboration.

1. Sécurité alimentaire
2. Travail de proximité et intégration socioprofessionnelle
3. Hébergement
4. Concertation en matière de lutte à la pauvreté

MOYENS	POPULATION VISÉE	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS ET CIBLES	RESPONSABLE, COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
1. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Objectif : Accroître la sécurité alimentaire et réduire les inégalités sociales de santé par l’implantation et la consolidation de services alimentaires.				
Bonifier l’offre de services alimentaires dans les écoles primaires défavorisées.	Élèves 4 à 12 ans des écoles primaires de la ville de Granby	Meilleure qualité de vie des enfants grâce à des repas sains et abordables offerts dans 4 écoles primaires défavorisées de Granby. Meilleurs résultats scolaires des enfants. Développement de bonnes habitudes alimentaires chez les enfants.	1 750 enfants rejoints par le service au terme de la période d’implantation de 4 ans; Ententes établies avec la CSVDC et 4 écoles.	SOS Dépannage Moisson Granby, écoles de Granby, CSVDC, partenaires du système alimentaire territorial et santé publique.
Consolider une offre de services alimentaires aux personnes en situation d’itinérance.	Personnes en situation d’itinérance	Meilleure alimentation des personnes en situation d’itinérance par une offre de soupers chauds.	25 soupers par jour offerts, donc un total de plus de 9 000 repas par année.	Partage Notre-Dame, organismes communautaires, ville de Granby, santé publique.

		Diminution des plaintes et des évictions grâce à une prise en charge des usagers.		
2. TRAVAIL DE PROXIMITÉ ET INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE Objectif : Rejoindre les personnes en situation de grande précarité par le biais d'une approche de réduction des méfaits novatrice axée sur le travail à bas seuil.				
Bonifier l'offre du programme Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) afin de renforcer l'accompagnement des participants.	Personnes en situation de précarité économique et/ou sociale, avec ou sans problème de consommation, de 16 ans et plus.	Rémunération des personnes en situation de précarité économique. Accès à des services favorisant l'intégration socioprofessionnelle. Meilleure confiance en soi et compétence des personnes bénéficiant du service.	50 à 100 personnes bénéficiant du service par année. Nombre de plateaux de travail mis en place.	Impact de rue Haute-Yamaska, organismes communautaires, ville de Granby et municipalités, santé publique.
3. HÉBERGEMENT Objectif : Augmenter l'offre d'hébergement de transition afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de vulnérabilité.				
Rendre disponibles des chambres supplémentaires pour les hommes de plus de 18 ans en processus de réinsertion.	Hommes de 18 ans et plus en situation de vulnérabilité.	Environnement sécuritaire et stable offert aux hommes en situation de vulnérabilité. Réduction de la pression sur les refuges et autres ressources d'urgence de la région.	20 hommes hébergés avec un soutien psychosocial par année. 5 à 10 anciens résidents en soutien post-hébergement.	Auberge sous mon toit, organismes communautaires, santé publique, ville de Granby et municipalités.

		Accès à des services d'accompagnement personnalisés et adaptés.		
4. CONCERTATION EN MATIÈRE DE LUTTE À LA PAUVRETÉ Objectif : Soutenir la concertation intersectorielle dans le domaine de la lutte à la pauvreté et la mise en œuvre d'actions ciblées.				
Élaborer un plan d'action territorial en matière de lutte à la pauvreté et identifier des actions à réaliser.	Organismes locaux et personnes en situation de vulnérabilité.	Appropriation commune des enjeux liés à la pauvreté. Plan d'action élaboré. Actions prioritaires amorcées.	Nombre d'acteurs impliqués dans la concertation. Nombre de projets soutenus.	Table de développement Haute-Yamaska, organismes intersectoriels.

Alliance pour la solidarité - Estrie

Plan d'action régional concerté

Pour nous rejoindre :
819-570-4408
info@tmestrie.com

Notre adresse :
80 Wellington Sud
Suite 4100
Sherbrooke, Québec
J1H 5C7

TABLE DES
MRC DE L'ESTRIE